



8 Un projet de 84 éoliennes
sur la zec Chauvin

8 Projet de récupération réussi
pour la zec Mitchinamécus

18 La zec Jaro initie 40 jeunes
à la chasse au cerf de Virginie

**Des yourtes
s'implantent
sur les zecs**

NOUVEAUTÉS

14 Tables GIRT

16 Forêts de proximité

6

10



Mot du président

Par Claude Beausoleil • président



Encore une autre saison qui tire à sa fin. J'espère qu'elle fut favorable pour toutes les zecs. Pour votre fédération, ce fut une grosse année. La planification stratégique a des exigences si nous voulons avoir des résultats tangibles pour notre clientèle que sont les zecs du Québec.

Pour continuer à faire avancer la planification stratégique, le conseil d'administration a mis sur pied un comité chargé d'alimenter la réflexion sur la gouvernance du réseau. Qu'est-ce que la gouvernance pour nous? Celle-ci touche plusieurs aspects de la vie de l'entreprise. Pour nous, la réflexion est axée sur le rôle

des paliers décisionnels: local, régional et national. Dans un premier temps, nous avons déterminé que la zec locale a un rôle opérationnel tandis que le regroupement en a un plus tactique et la Fédération est plus dans un rôle stratégique et politique. Le deuxième élément de la gouvernance est la réflexion sur la pertinence de la fusion ou du partage de services des zecs. Déjà, nous avons dressé des critères favorables à une fusion ou un regroupement de services. Nous continuons les échanges sur ce sujet et nous devons en discuter tous ensemble lors d'un congrès. Un autre point important de la gouvernance est la constitution du conseil d'administration et de son exécutif. Lorsque nous nous projetons dans l'avenir, certains se demandent si le conseil d'administration tel que constitué répondra aux besoins de notre organisation. Faudrait-il ajouter des personnes externes autres que les représentants des régions? Les arguments pour et contre sont nombreux et très valables.

Un autre dossier qui a fait l'objet d'un conseil d'administration spécial est le poste d'accueil virtuel communément appelé «PAV». Vos administrateurs ont décidé, après mures réflexions, de confier le dossier à GLCP. Une subvention de notre ministère de l'ordre de 75000\$ nous aidera à concrétiser ce dossier et nous sommes confiants de mettre à la disposition de notre clientèle et de nos membres ce produit à l'ouverture de la saison 2012.

Encore cette année, j'ai eu l'occasion de participer au 29^e colloque du regroupement régional des gestionnaires de zecs du Saguenay-Lac-St-Jean sous le thème *Se tourner vers l'avenir*. Comme chaque année, les discussions sont musclées et efficaces et fait à remarquer, la relève est de plus en plus nombreuse lors de ses assises. Le Prix Charles-Aimé Bouchard est remis annuellement à un bénévole qui s'est signalé dans la gestion d'une zec ou du regroupement régional. Cette année fut une première, car le récipiendaire est une femme: madame Diana Morel de la zec des Passes. J'ai souvent eu l'occasion de discuter avec madame Diana et j'ai vite compris que c'est une ardente amante de la faune et de ses habitats. Elle n'hésite pas à défendre l'exploitation rationnelle de la faune et à privilégier le réseau des zecs comme les meilleurs gestionnaires et protecteurs des gibiers et de leur habitat. **FÉLICITATIONS** à madame Diana Morel.

À l'aube de cette deuxième décennie de l'an 2000, les administrateurs et le personnel de Zecs Québec vous souhaitent

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNÉE 2011!

Claude Beausoleil, président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Veillez vous adresser au représentant de votre région :

Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : 418-723-5766

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418-548-2741

Québec

Mathias Dufour : 418-439-4122

Mauricie

Pierre Lefebvre : 819-536-7070

Lanaudière

Claude Beausoleil : 450-756-8431

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819-623-3177

Outaouais

Georges Brazeau : 819-776-1015

Abitibi-Témiscamingue

Jocelyn Bonneville : 819-762-6660

Côte-Nord

Julie Tremblay : 418-587-4000

Chaudière-Appalaches – Estrie

Mario Lacasse : 819-583-0668

Gaspésie

Réjean Blouin : 418-786-1383

Présentation de Zecs Québec

Fondée en 1983, Zecs Québec représente les associations gestionnaires de zecs de chasse, de pêche et de plein air. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus régionalement. Elle a pour rôle de représenter les gestionnaires auprès des décideurs publics.

Le bulletin d'information Zecs Québec est publié 4 fois par année et est distribué principalement aux administrateurs des 63 zecs de chasse, de pêche et de plein air, députés, ministres et ministère des Ressources naturelles, directeurs régionaux, CRD, MRC, ATR et aux membres du Groupe faune national.

Votre équipe à Zecs Québec

Direction générale : Jean-Claude D'Amours

Adjoint à la direction : Christian Langlois

Secrétariat et administration : Andrée Delisle

Agente de développement : Marjolaine Vézina

Biologiste : Marie-Hélène Ouellet D'Amours

Ingénieur forestier : Ian Latrémouille

Biologiste : Bruno Paré

Pour nous joindre

Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418-527-0235

Télé. : 418-527-0578

Courriel : info@zecquebec.com

Internet : www.zecquebec.com

Nouvelles de Zecs Québec

Gestion des ponceaux

Ian Latremouille – ian.latremouille@zecquebec.com

L'entretien des chemins occupe une place importante dans le budget d'une zec et souvent les sommes consacrées sont insuffisantes pour couvrir l'ensemble du réseau. Ceci a comme effet une dégradation du réseau routier, liée au passage des véhicules et à l'érosion causée par l'eau, qui peut compromettre l'accessibilité du territoire et nuire à la qualité de l'habitat du poisson. La problématique peut se formuler comme suit: les chemins sont essentiels pour accéder à la ressource faunique, mais ils causent une dégradation des habitats fauniques. Je crois que la clé réside en une bonne planification de l'entretien des chemins et surtout des traverses de cours d'eau. L'incertitude entourant la reconduction du PECZ rend cette planification encore plus cruciale.

Entretien préventif

Personne n'attend que son moteur ne saute avant d'en changer l'huile, ni que sa maison pourrisse avant de refaire la toiture; alors pourquoi attendre qu'un ponceau ne « lâche » avant de le changer? L'entretien préventif est rentable, fait sauver de l'argent et évite beaucoup de problèmes, mais encore faut-il savoir où il est nécessaire. La méthode d'inventaire de traverses de cours d'eau que j'élabore présentement aura pour but de fournir l'information nécessaire à une meilleure planification des interventions ainsi

qu'une meilleure planification budgétaire. Une simple branche en travers d'un ponceau peut constituer une amorce d'embâcle et pourrait se traduire en un ponceau emporté par les eaux après une pluie. Enlever cette branche aurait pris quelques minutes et aurait fait épargner plusieurs centaines de dollars.

Pas simplement une question de dollars

Un trou dans un chemin n'indique pas seulement qu'il faudra faire monter de la machinerie pour le boucher, cela indique aussi que du matériel a été perdu. Les sédiments se retrouvent généralement dans les cours d'eau et colmatent les frayères. Il faut être à l'affût des problèmes récurrents qui cachent parfois des problèmes plus graves. Ainsi, l'érosion des chemins peut être causée par une forme de chemin inadéquate ou des fossés déficients. Cibler la cause du problème permet d'appliquer une solution plus efficace plutôt que de toujours rajouter du gravier ou de niveler le chemin pour boucher les trous. La méthode d'inventaire testée présentement permettra de cibler les causes d'érosion des chemins aux abords des traverses de cours d'eau et proposera des solutions appropriées. Améliorer la qualité du réseau routier et protéger la qualité des habitats aquatiques en même temps, voilà le défi qui nous attend!

L'équipe de professionnels s'agrandit chez Zecs Québec

Ian Latremouille – ian.latremouille@zecquebec.com

Chers gestionnaires de zecs, c'est avec le plus grand des plaisirs que je me suis joints à l'équipe de Zecs Québec en tant qu'ingénieur forestier en juillet dernier. J'ai travaillé pendant neuf ans dans la gestion de projets sylvicoles et la gestion des inventaires forestiers, principalement dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Mauricie.

Mon premier mandat chez Zecs Québec est d'élaborer une méthode uniforme d'inventaire et de caractérisation des traverses de cours d'eau. Ce projet a pour objectif de vous aider à planifier l'entretien des ponceaux en faisant un portrait de l'état actuel de ceux-ci. De plus, j'aurai à vous consulter, de même que les professionnels des régionales, dans les dossiers qui touchent la foresterie. D'ailleurs, en ce moment je travaille à la rédaction du mémoire que veut déposer Zecs Québec dans

le cadre de la consultation publique sur la stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et sur le futur règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF). Je vous invite à prendre connaissance de ce document et de me faire part de vos commentaires.



Ian Latremouille

Nouvelles de Zecs Québec

Prix du bénévolat André-Magny : Zecs Québec attend les propositions

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Le Prix du bénévolat André-Magny est accordé à un bénévole proposé par un regroupement régional de gestionnaires de zecs. Il vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole dans les organismes gestionnaires de zecs membres en règle de Zecs Québec.

Le bénévole est une personne qui utilise une partie de son temps libre pour offrir gratuitement ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités spéciales ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement.

Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien

dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail.

Tous les présidents des regroupements régionaux ont reçu l'information afin de présenter les candidatures qui doivent être transmises à Zecs Québec. La date limite pour nous faire parvenir les candidatures des régions est fixée au

31 janvier de chaque année. Le jury provincial sera composé du président de Zecs Québec, d'un gestionnaire de zec et d'une personne « externe » qui n'a pas de lien direct avec les zecs.

Un ingénieur forestier pour l'Association des gestionnaires de zecs région Québec 03

Jean-Philippe Guay – jean-philippe.guay@zecquebec.com



Jean-Philippe Guay

Bonjour à vous. Il me fait plaisir aujourd'hui de vous adresser quelques mots pour me présenter à titre de nouvel ingénieur forestier à l'emploi de l'Association régionale des gestionnaires de zecs région Québec 03. Mon mandat principal consiste à soutenir les zecs de la région de Québec dans leur participation aux tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT).

Avec la mise en place de la nouvelle loi sur l'aménagement durable des forêts par le gouvernement québécois, chacune des régions devra prendre en main la gestion de leurs forêts. Pour se faire, les Conférences Régionales des Élus (CRÉ) auront à jouer un rôle important dans l'établissement de table de gestion intégrée, permettant à chacun des acteurs du milieu forestier, dont les zecs, de faire entendre leurs préoccupations liées à l'aménagement forestier. C'est donc avec enthousiasme que j'assisterai les zecs de la région de Québec à bien se faire entendre lors du prochain exercice de planification forestière. Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

Du nouveau dans l'équipe de Zecs Québec

Bruno Paré – bruno.pare@zecquebec.com



Bruno Paré
Biologiste B. Sc.

Arrivé depuis quelque temps, c'est avec entrain que je me joins à l'équipe de Zecs Québec. Je suis heureux de me greffer à cette équipe dynamique remplie de projets pour votre bénéfice à tous. Je participe au projet de Marie-Hélène Ouellet-D'amours, biologiste, soit de mettre sur pied une méthode pour inventorier les sites d'intérêts fauniques (SIF). Je travaille aussi en collaboration avec M. Ian Latrémouille, ing. forestier, sur la mise en place d'un protocole et d'un logiciel pour faciliter l'inventaire des ponceaux sur les territoires des zecs. Mon rôle est de supporter mes collègues en faisant des analyses de données recueillies sur le terrain, de mettre à jour l'information géomatique (système de cartographie par ordinateur) et de participer activement à l'élaboration et le développement des protocoles. Au plaisir de faire plus ample connaissance.

Nouvelles de Zecs Québec

La politique de ruralité du Québec sous la loupe de l'OCDE

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Monsieur Angel Gurría, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), a affirmé que la politique de développement rural adoptée par le gouvernement du Québec compte parmi les plus innovantes dans la zone OCDE. En fait, les régions rurales représentent 20 % du PIB du Québec et ont connu le plus fort accroissement du revenu des ménages entre 2000 et 2005. Ceci démontre que ruralité ne rime pas avec déclin économique.

L'OCDE est un forum unique au sein duquel les gouvernements de 30 démocraties de marché œuvrent pour mieux relever les défis économiques, sociaux et de gouvernance liés à la mondialisation. Il fournit une aide permettant de mieux faire fonctionner les pays, et ce, en comparant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Leurs analyses visent à dresser une liste des pratiques optimales. Elle veille aussi à ce que le développement économique et social ainsi que la protection de l'environnement avancent ensemble.

Il est soulevé que les régions rurales ne sont plus cantonnées dans les activités traditionnelles et primaires telles l'agriculture, l'extraction minière et la foresterie. On estime que 80 % des actifs ruraux proviennent des industries manufacturières et des services. Il est reconnu que la performance économique des régions doit miser sur la diversité économique. Toutefois, la politique québécoise en matière de ruralité doit faire face à d'importants défis : disparités régionales grandissantes, les régions rurales et éloignées tributaires des ressources naturelles connaissent des problèmes d'exode, de vieillissement et de diminution de possibilités d'emploi.

Les chefs régionaux ont facilement tendance à oublier que les activités liées à la faune génèrent d'importantes retombées dans les régions du Québec. Les zecs, gérées en région par les utilisateurs, sont activement actives depuis plus de 30 ans dans la mise en valeur des ressources du milieu naturel et forestier. Les zecs sont d'incontournables acteurs du développement régional, ce qui explique que des CRÉ leur accordent une place au sein des Commissions régionales des ressources et du territoire (CRRNT).

Les zecs sont également présentes aux Tables régionales de gestion intégrée des ressources et aux Tables régionales de la faune. À Zecs Québec, nous sommes heureux d'avoir fait le choix de confier davantage de responsabilités à nos Regroupements régionaux de gestionnaires de zecs (RGZ). Les RGZ jouent un rôle stratégique important à l'échelle des régions. Le bénévolat présente une importante caractéristique de notre grande organisation. Un défi en soi.

Hyperliens :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
www.mamrot.gouv.qc.ca

Organisation de coopération et de développement économique
www.ocde.org

ERRATUM

ARTICLE ÉQUITÉ SALARIALE DU BULLETIN DE SEPTEMBRE 2010

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Pour calculer la moyenne des salariés que comporte votre entreprise, vous divisez le nombre de salariés pour chaque période de paie par le nombre de périodes de paie :

$$\frac{(\text{Nb salariés : période paie 1}) + (\text{Nb salariés : période paie 2}) + (\text{Nb salariés : période paie 3}) + (\dots)}{(\text{DIVISÉ PAR}) \text{ nombre de périodes de paie}}$$

Hyperlien :

Commission de l'équité salariale
www.ces.gouv.qc.ca

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean : Le RGZ-SLSJ a organisé son 29^e colloque. Ce fut une journée bien remplie ou une soixantaine de participants ont échangé afin de partager leur expérience et de trouver ensemble des moyens pour résoudre les nombreuses difficultés auxquelles les zecs doivent faire face. La journée a été couronnée par un super souper gastronomique de gibier où près de 400 personnes ont pu se régaler. On peut considérer toute l'activité comme un franc succès!



M. Lucien Girard

La « Yourte à Menaud »

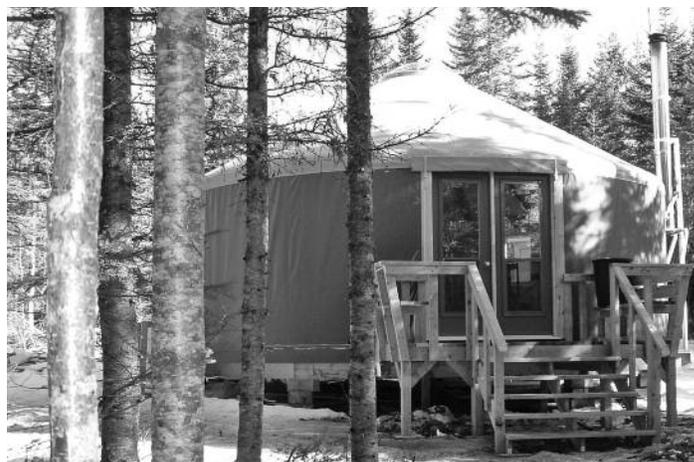
Fidèle à son PDAR, la zec du Lac-au-Sable a procédé à l'implantation d'une « yourte » de 7,3 m de diamètre. Elle sise à quelques centaines de mètres où, en 1931, Félix-Antoine Savard avec Louis-Philippe et Élie Dufour implantait la première isba en bordure du lac à L'Islet (lac à l'Est) dans le cadre de la création d'un club de chasse et pêche au nom de Saint-Étienne-des-Monts.

MENAUD paraît en 1936, ce qui ne laisse aucun doute sur l'inspiration que ces lieux et la fréquentation des coureurs des bois ont semé à l'âme de l'auteur. Le vocable évocateur de « Yourte à Menaud » se prête fort bien à ces lieux où l'esprit atavique de Menaud erre encore dans ces bois.

(Sic) « Et combien de fois avec Élie Dufour et Oscar à Josime, en plein hiver je fis vingt-cinq milles de raquette dans les montagnes de Menaud pour marquer ma présence à la terre inquiète! »

*Carnet du soir intérieur
Fides, 1978 p. 174*

Source : Mathias Dufour, président de la zec du Lac-au-Sable



Le premier souper gastronomique de l'Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com



Photos : Pierre-Luc Beaulieu, photographe

Le 27 novembre dernier, l'Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie inaugurait son premier souper gastronomique de gibier. Cette soirée a été soulignée par la présidence d'honneur de Madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ce fut un succès spectaculaire où plus de 300 personnes étaient réunies pour l'occasion. Une soirée très animée avec orchestre et trois encans différents. Toutes les tables ont été vendues. Croyons que les recettes ont été bonnes et que l'évènement se répètera d'année en année. À voir les photos, tous les convives ont eu l'air de très bien s'amuser.

Bravo aux organisateurs de cette soirée haute en couleurs et en émotions!

Sondage 2010 sur la satisfaction des usagers dans la zec de la Rivière-Blanche

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Les gestionnaires de la zec de la Rivière-Blanche, désireux de connaître la satisfaction de leurs usagers, élaboraient, au printemps 2010, un sondage. Ce dernier devait faire ressortir le niveau de satisfaction de la majorité non présente aux assemblées annuelles de l'Association sportive Miguick (ASM) qui rassemblent environ 75 membres sur les 830 qui fréquentent la zec. Le sondage devait porter sur un ensemble de sujets sur la chasse et la pêche, bien sûr, mais aussi sur d'autres points d'intérêt tels, la tarification, le réseau routier, la carte du territoire, le site Web, les CB, le site de déchets, l'accueil et la gestion générale de la zec. Les résultats du sondage ont été analysés pour les guider sur plusieurs points en matière de gestion de la faune ou autre et ainsi, valider certains choix à faire.

Il est bon de souligner que sur les 854 membres de la zec en 2010, 210 d'entre eux ont répondu aux 17 questions choisies en plus de celles portant sur leur profil. En tout, il y a eu 259 répondants. Globalement, plus de 90 % de ces répondants se disent satisfaits de la gestion de la zec, les taux les plus forts allant pour l'accueil (98 %) et le réseau routier (95 %). Suivent de près les règles de pêche (87 %) et la tarification (82 %). Mais pour ce qui est de cet article, nous nous attarderons plutôt aux résultats portant sur la chasse à l'original.

Ce qui attire l'attention, c'est le mécontentement des chasseurs en ce qui concerne cette activité avec un taux de satisfaction qui atteint à peine les 41 %. C'est de loin le pire résultat du sondage. Quant aux groupes de ceux qui ne le chassent pas ou, peut-être, qui ne peuvent le chasser, le résultat est encore plus désastreux avec un taux de satisfaction qui atteint à peine les 22 %.

Pourtant, sur le tiers de ceux qui chassent l'original, plus de 84 % d'entre eux sont heureux de la situation. Fait intéressant, les statistiques démontrent que l'activité de chasse à l'original est la plus prisée par les usagers qui ont le plus d'ancienneté, soit plus de 20 ans de fréquentation sur la zec. Loin d'être une révélation

pour les gestionnaires, ces données confirment ce qu'ils savaient déjà, à savoir que ceux qui sont heureux de leur sort sont ceux qui sont bien installés dans leurs habitudes et qui gèrent l'activité sur le territoire à leur guise, gestion qui devrait être faite, en pratique, par les délégués de la zec! Cette appropriation de territoire par un groupe d'usagers, au détriment de ceux qui aimeraient aussi pratiquer cette activité, pourrait bien décourager une future clientèle et donc, une certaine relève. Les gestionnaires sont donc confrontés à des problèmes sérieux concernant la gestion de cette activité. Ces données semblent bien confirmer la faiblesse actuelle du modèle zec face à la gestion de la chasse à l'original.

Plus du tiers de tous les commentaires sont allés pour cette activité. Les répondants soulignent tant la dimension excessive des territoires de chasse que le fait qu'ils devraient être préétablis et alloués par tirage au sort. L'affichage et la dimension de groupe ont aussi été soulevés. Plusieurs déplorent des circonstances telles que certains groupes de chasseurs ont de nombreux invités et que cela porte préjudice aux usagers usuels de la zec qui, du coup, se voient exclus de l'activité. Quant à restreindre la chasse au petit gibier durant la chasse à l'original, les opinions sont partagées.

Les gestionnaires de la zec de la Rivière-Blanche souhaitent procéder à un sondage spécifique sur le thème de la chasse en 2011. À cette fin, ils souhaiteraient que Zecs Québec élargisse le projet à l'ensemble des zecs. En fonction des résultats obtenus, il pourrait alors être plus facile de sensibiliser les autorités du MRNF (Faune Québec) à l'importance de modifier enfin le cadre réglementaire applicable.

Source :
Gaétan Hamel, vice-président
Association Sportive Miguick
Zec de la Rivière-Blanche

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 04 – Mauricie : Forts d'une expérience pilote réalisée en 2010 impliquant 3 zecs, les gestionnaires de zecs de la Mauricie ont adopté une position régionale afin de constituer une équipe mobile d'assistants en protection de la faune dès 2011. L'ARGZM a produit un document de référence destiné aux gestionnaires de zecs de la Mauricie illustrant les démarches à réaliser, les documents à compléter et les personnes ressources à contacter pour tous les projets réalisés sur le territoire d'une zec.



M. Pierre Lefebvre

Un projet de 84 éoliennes sur la zec Chauvin

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Si un projet d'éoliennes sur le Mont Longue-Vue dans la région de Rimouski avait fortement déplu et avait été rejeté par les membres de la zec Bas-Saint-Laurent en 2007, celui qui pourrait se concrétiser sur la zec Chauvin près des monts Valin a toutes les chances, selon ses promoteurs, d'être accueilli tout autrement par la population.

Les raisons et les préoccupations de la zec Bas-Saint-Laurent se comprenaient parfaitement, car on sait aujourd'hui qu'ils avaient en tête d'aménager un circuit récréatif sur le Mont Longue Vue, projet qui aurait été anéanti ou infaisable en la présence d'une soixantaine d'éoliennes sur leur territoire.

La zec Chauvin, elle, vit une situation plutôt différente. En effet, le site choisi par Hydro-Méga et ses associés, la MRC du Fjord-du-Saguenay et quatre communautés autochtones, se situe sur un territoire désert, plus précisément du côté de Boisaco-Sacré-Cœur, sur la zec Chauvin, à environ 100 km de Chicoutimi.

À la mi-août, le président de la zec Chauvin, monsieur Pierre Tremblay, contactait la MRC du Fjord-du-Saguenay espérant

ainsi obtenir d'autres précisions sur ce projet d'éoliennes. On lui confirmait alors qu'il aurait les réponses à ses questions, une fois que le projet serait accepté.

Monsieur Tremblay nous tiendra donc au courant des discussions entre sa zec et les promoteurs. Nous saurons alors si ce projet fera l'unanimité dans la population comme l'ont affirmé la MRC et ses associés. « [...] c'est sûr qu'on aimerait mieux que ce soit ailleurs, mais advenant que le projet soit accepté, ils devront nous convaincre avec un peu plus de données et de preuves, entre autres, sur le fait que les activités de chasse ne seront pas perturbées... ». Monsieur Tremblay poursuit en affirmant que ces propositions de projets sont difficiles à bloquer. « Les territoires hors zecs sont exploités à seulement 25 %... à mon avis, ce seraient de meilleurs endroits pour les éoliennes, vu qu'en plus, il n'y a pas de chalets à proximité. »

Au total, Hydro-Québec a reçu 44 soumissions de 16 promoteurs et les projets retenus devraient être connus ce mois-ci. C'est à suivre.

Projet de récupération réussi pour la zec Mitchinamécus!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

C'est au cours de leur AGA du 1^{er} mars dernier qu'un des membres de l'assemblée suggérait de sensibiliser les utilisateurs à l'importance de recycler les déchets qui jusqu'à maintenant étaient tout bonnement envoyés pêle-mêle aux ordures. Excellente idée. Mais comme on dit, « c'est facile à dire, mais pas toujours facile à faire ». Comment la zec allait-elle s'y prendre? Tout simplement par le moyen le plus vieux du monde et communément appelé le système « D ».

Le projet débutait en juillet. Comme ils ne savaient pas ce que cette aventure engendrait, ils décidaient, dans un premier temps, de construire eux-mêmes deux remorques qu'ils stationneraient à un endroit stratégique de la zec. Une pour les déchets et une autre pour les produits recyclables.

À cette première étape, la compagnie J. Cloutier de Mont-Laurier décidait d'encourager cette initiative en fournissant des sacs qui seraient distribués aux utilisateurs qui séjournent sur le territoire. De fil en aiguille, une autre association s'est créée. Le centre de récupération de

Mont-Laurier décidait d'aller récupérer les sacs moyennant des frais de 50 \$ par mois.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. La réponse a été telle que la zec

possède maintenant ses propres bacs de recyclage et tous les postes d'accueil fournissent gratuitement des sacs de récupération! Madame Francine Lévesque était heureuse de nous dire: « [...] on voit que la volonté est là! Et il est notable de constater que les 25-30 ans sont très sensibles à tout ce qui traite de la protection de l'environnement. Ils nous disent: "c'est super ce que vous faites!..." On est évidemment très contents! »



Projet de récupération réussi pour la zec Mitchinamécus! (suite)

Devant cet engouement, la zec Mitchinamécus a décidé de mettre sur pied un programme de sensibilisation pour les pourvoyeurs du Québec, entre autres, et pour tous les autres groupes de gens qui font du plein air. En février 2011, à l'aide d'un des programmes d'Hydro-Québec, ils feront une demande de subvention pour pouvoir s'équiper d'une manière plus adéquate.

La preuve est faite. Les AGA, quoi que les utilisateurs en pensent, sont là non seulement pour informer les membres, mais aussi pour les écouter et passer à l'action. Pourvu, bien

sûr, qu'ils y participent... Bravo à la zec Mitchinamécus, bravo à cette excellente idée de ce membre et félicitations à tous les utilisateurs pour cette participation écologique!

Source :
Francine Lévesque
Gérante de la zec
Mitchinamécus



La Fête du chasseur de la zec de Forestville

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le 16 octobre dernier, la 21^e édition de la *Fête du chasseur* de la zec de Forestville avait lieu à la salle Ginette B. Sirois de Forestville. D'après madame Julie Tremblay, directrice des opérations de la zec, ce fut, encore une fois cette année, un succès monstre avec plus de 450 personnes au rendez-vous.

Chaque année, la zec s'associe avec l'Association des pompiers de Forestville pour faire de cet événement un incontournable moment de rencontre pour tous les chasseurs et les chasseuses de la région. Une célébration de la fin de la chasse où plusieurs concours étaient à l'honneur, dont celui du plus beau panache, celui du plus gros panache et enfin, celui qui récompensait le chasseur ou la chasseuse qui récoltait le panache le plus atypique. Il y avait même un concours de photos durant la soirée et un tirage moitié-moitié. Pour 25 \$ seulement, les participants avaient droit à un souper, des prix à gagner et même de la danse. Plusieurs milliers de dollars ont été distribués : plus de 8 000 \$ en prix de présence et 1 500 \$ pour les prix de participation aux concours. Un événement qui valait le déplacement!

Fait intéressant à noter : depuis quelques années, un échange de forfaits se fait entre la zec Jaro et la zec de Forestville. Ces forfaits sont tirés ou introduits dans un encaissement silencieux. À son habitude, la zec de Forestville donne un forfait de pêche avec séjour dans un de leurs chalets et la zec Jaro, elle, offre un forfait de chasse au cerf de Virginie. Une excellente idée pour faire connaître différentes régions du Québec où se trouvent les zecs!

Une prévente de billets est amorcée avant le début de la chasse, ce qui augmente le suspense pour ceux qui veulent gagner un des trois concours de panache. Il y a cependant un détail important pour quiconque veut participer. Le billet doit être acheté avant le début de la chasse. Étant donné que le nom est inscrit sur chaque billet, il est facile pour la zec de Forestville de savoir si le participant a acheté son entrée avant ou après le début de la chasse. Il aurait beau avoir le plus beau trophée du monde qu'il ne pourrait participer. Une belle idée de marketing qui stimule, et la prévente des billets, et la compétition amicale entre les chasseurs de la région de la Côte-Nord!

Avec des bénéfices de plusieurs milliers de dollars pour cette soirée-bénéfice, soyons assurés que la *Fête du chasseur* aura lieu encore pour plusieurs années à venir! Avis aux intéressés!

Source :
Madame Julie Tremblay
Directrice des opérations de la zec de Forestville



Photo de droite : Jacques Lemaire, président de la zec de Forestville, remet le forfait de la chasse au cerf de Virginie à M^{me} Sylvie Hovington.

Portrait de zec

La zec Jaro

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

La zec Jaro couvre 155 km² et se trouve dans la belle région de la Beauce, plus précisément à Saint-Théophile. Lors de ses 20 premières années d'existence, elle s'est démarquée par son offre de chasse au cerf de Virginie dont le territoire comporte un des grands ravages témoins de la province, soit celui d'Armstrong, lui qui a déjà compté plus de 5 500 têtes de cerf. Lors des 10 dernières années, les dirigeants ont favorisé le développement d'activités et de services connexes en plus de mettre davantage en valeur les activités de pêche à la truite mouchetée. L'organisme compte une moyenne annuelle de 750 membres depuis 2004. Depuis les 10 dernières années, une moyenne annuelle de 34 500 jours-utilisateurs d'activités y est réalisée.

Sur le plan administratif

La Société beauceronne de gestion faunique est l'organisme sans but lucratif mandataire de la zec Jaro depuis ses débuts en 1978. Elle compte 7 administrateurs dont deux représentants d'organismes publics, soit la municipalité de St-Théophile et la MRC de Beauce Sartigan. L'organisme maintient donc deux postes administratifs à temps plein, soit celui d'un directeur général et d'une secrétaire administrative. Au 30 novembre 2010, la SBGF établira un chiffre d'affaires record de plus de 450 000 \$. Depuis les 10 dernières années, ses revenus sont en croissance, non pas par une augmentation du nombre de membres ou par les activités des utilisateurs, mais grâce aux remodelages annuels des plans d'action du conseil d'administration qui sont établis sur l'évolution rationnelle et logique des tarifs d'activités en relation avec le cadre tarifaire provincial. Les revenus supplémentaires ainsi dégagés ont permis à l'organisme de se donner une plus grande marge de manœuvre.

Les produits offerts

Pêche estivale - La zec Jaro compte 15 plans d'eau de 25 hectares et moins et sont exploités pour la pêche à la truite mouchetée. Plus de 5 000 jours de pêche en moyenne y sont réalisés par saison estivale.

Pêche hivernale - Depuis 1994, la zec Jaro offre et autofinance une activité de pêche hivernale avec service et cabane publique chauffée sur un unique plan d'eau (lac des Cygnes). À l'hiver 2009-2010, l'organisme a dégagé un budget de 30 000 \$.

Particularités de l'organisme - L'autofinancement de ce service de pêche sur la glace permet à l'organisme d'allonger son service d'accueil et d'information pendant la période hivernale

et ainsi d'assurer une présence annuelle auprès de la clientèle. Malgré un service réduit à trois jours par semaine pendant l'hiver, l'organisme récupère ainsi le tiers des revenus de son chiffre d'affaires annuel avant l'ouverture de la saison de pêche estivale à la fin du mois d'avril, ce qui lui donne une marge de manœuvre importante.

Chasse du petit gibier - Il se réalise une moyenne annuelle de 1000 jours de chasse au petit gibier et il se récolte une moyenne de 450 perdrix par saison sur le territoire de la zec Jaro.

Chasse de l'original - Le territoire de la zec Jaro est adjacent au territoire de l'État du Maine et l'effet de débordement des fortes populations permet la récolte d'une moyenne de 24 mâles adultes par année depuis 10 ans. La pression de chasse y est très forte.

Chasse du cerf de Virginie - Produit vedette de l'organisme depuis 10 ans avec une moyenne de 100 cerfs récoltés par année. Par contre, les trois dernières années ont été difficiles pour la population du cerf en raison des hivers rigoureux. La moyenne de récolte s'est donc limitée à 35 bêtes en 2009, mais se dirige vers un peu plus de 40 bêtes pour cette année. Point positif cependant: il ne s'est abattu que des mâles adultes, car aucun tirage au sort pour les femelles n'a été permis, justement par rapport à cette baisse de cheptel. Sur ce point, les dirigeants sont à réorganiser leur approche quant à l'offre de ce produit auprès d'une clientèle qui sera plus ciblée dans les prochaines années.

Le séjour - Chalet privé (63), camping avec tente au sol (30 unités à 20 \$ par jour), camping rustique (120 unités à 150 \$ par saison) et camping avec 2 services (72 unités à 500 \$ par année en 2010). L'hébergement disponible sur la zec représente tout près de 55 000 \$ de revenus en 2010. Évidemment, l'organisme y injecte un investissement annuel important afin d'améliorer constamment ses services et de se conformer aux usages propres à la protection de l'environnement. À titre d'exemple, l'organisme se prépare depuis 4 ans à procéder à la réfection complète des installations septiques du camping de 2 services (72 unités Jaro), un projet évalué à 25 000 \$ qui sera réalisé au printemps 2011.

Refuge du cerf - Auberge de 36 places localisée au cœur de la zec Jaro et acquise en 2000 par la SBGF grâce à une collecte de fonds privée et publique indépendante. Un autre bon coup des membres du CA. D'après le directeur général de la zec,

La zec Jaro (suite)

monsieur Gilles Paquet, depuis que l'organisme a débuté ses activités de location exclusive pour groupes maximums de 36 personnes, les revenus sont très révélateurs. Depuis 2008, l'organisme réalise un bénéfice moyen annuel net d'opération de plus de 15 000 \$. Ces bénéfices ont permis d'améliorer constamment l'édifice dont la valeur marchande sera évaluée précisément en décembre 2010. Ces bénéfices ont aussi permis de soutenir plusieurs projets de développement de la zec Jaro.

Nouveautés à venir

Offre d'hébergement supplémentaire - Un plan de développement du MRNF leur a dernièrement permis d'aménager trois sites pour l'installation de yourtes, en plus de deux autres, pour la construction de petits chalets. Présentement, un projet de partenariat avec YBoréale.com leur permet de diminuer les investissements d'origine en se partageant les profits de location. La première yourte sera installée en décembre de cette année et sera fonctionnelle pour la prochaine saison de pêche sur glace. En ce qui concerne le développement de petits chalets locatifs, la réalisation de ce projet est envisagée dans un horizon de 4 ans. Ces autres initiatives qui touchent l'hébergement disponible pour les futurs clients sur la zec Jaro font croire que ces nouveaux sites seront une source supplémentaire importante de revenus. De plus, l'organisme envisage de développer davantage son offre d'hébergement au Refuge du Cerf en développant une formule de petits condos pour 4 à 8 personnes, un projet qu'elle envisage de mettre sur les rails d'ici 2 ans.



Développement d'un projet de parcours de VTT - Une subvention de la CRÉ de leur région leur permettra aussi de développer un produit d'appel d'un trajet de VTT qui offrira un parcours de visite de 48 km, sur les endroits à visiter sur la zec Jaro. On y retrouve en autres les chutes de la rivière Portage, le belvédère de la montagne à feu et une cédrière tricentenaire.

La relève - Avec la création du programme Jeunesse Nature il y a 10 ans, la SBGF a créé un mouvement d'activités ciblées qui leur permet d'intervenir directement auprès des jeunes sur le territoire de la zec Jaro. Un souper-bénéfice ayant lieu en avril (18000 \$ de revenus en 2009), à lequel s'ajoutent les collaborations de plusieurs partenaires (Fondation Héritage Faune, Fondation de la Faune du Québec et le MRNF) leur permet d'opérer un budget annuel indépendant du reste de l'administration de la zec. En clair, le programme Jeunesse-Nature possède son propre budget d'opération. Ce programme vise essentiellement à stimuler la relève en l'initiant aux pratiques de la pêche estivale, à la pêche hivernale ainsi qu'à la chasse du cerf de Virginie. Lors de la saison hivernale 2010, grâce au programme de réinvestissement du MRNF, jumelé au programme Jeunesse Nature, l'organisme initiait 200 jeunes à la pêche sur la glace. Pendant l'été 2010, grâce au programme Jeunesse Nature des vendredis relève, en collaboration avec les bourses relèves de la Fondation Héritage Faune, l'organisme initiait 150 jeunes, soit plus de 800 depuis 9 ans. Depuis maintenant 6 ans, 200 jeunes ont été initiés à la chasse au cerf de Virginie qui se tient en décembre sur la zec Jaro.

Le réseau routier - En 2010, une subvention de 125 000 \$ du programme d'entretien (PECZ) a permis à la zec de procéder à la réfection de 11 mégas ponceaux qui contribueront à protéger la majeure partie des sites de traverse de rivières fréquentées par la truite mouchetée. En plus, ils ont obtenu la collaboration de l'industrie forestière pour la réfection de deux principaux ponts. Grâce à ces investissements majeurs, l'organisme pourra concentrer davantage ses budgets à l'entretien général de son réseau de chemins forestiers d'accès qui représente un total de 75 km, et ce, dès 2011.

Représentation - Monsieur Gilles Paquet, technicien de la faune sénior, est en poste depuis 1983 et agi en tant que directeur général de la SBGF. Il représente aussi l'organisme sur différentes tables et comités dont la Table faune régionale de Chaudière-Appalaches et siège aussi au comité du PRDIRT.

Source : Gilles Paquet
Directeur général de la zec Jaro

S'INFORMATISER AVEC GLCP : CONDITIONS GAGNANTES

La zec qui s'informatise ou qui remplace son système informatique apporte des changements à l'organisation et ces changements touchent tous les employés et la clientèle. Comment vivre ce changement sainement et en faire un succès?

Tirez profit de l'expérience et des bons coups des nombreuses zecs qui ont implanté GLCP!

GÉRER LE CHANGEMENT - La résistance au changement est naturelle, elle se fait sentir dès qu'on s'éloigne de sa zone de confort. Délaisser certaines pratiques pour en adopter de nouvelles: le changement ça se gère.

BIEN PLANIFIER - L'achat ou la mise à niveau des équipements informatiques, la préparation des employés à utiliser un ordinateur et Windows, la récolte de l'information spécifique au fonctionnement de la zec (lieux, activités, produits, services, etc.), la formation des utilisateurs de GLCP, ce sont là des étapes préliminaires à la mise en opération du nouveau système. Par exemple, la récolte de l'information spécifique à la zec, afin d'adapter GLCP aux particularités de la zec, peut nécessiter plusieurs semaines. Les périodes de fort achalandage (ouverture de la pêche, ouverture de la chasse) sont à éviter. Il faut réserver tôt les services professionnels de Gestion Loisir Chasse Pêche.

INFORMER LES EMPLOYÉS - Faire valoir aux employés les avantages et le bien-fondé de l'implantation de GLCP: pour être prêts lorsque le Poste d'Accueil Virtuel sera disponible; pour adopter des outils de gestion communs à toutes les zecs; pour récolter des données de manière uniforme; pour avoir accès à l'information en temps réel; pour permettre à la zec d'être en contrôle de son information et de faire des économies annuelles; pour faire un meilleur suivi des opérations et des activités sur le territoire; pour mieux gérer les ressources fauniques, aquatiques et récréatives.

ÉTABLIR DES OBJECTIFS - Tout le monde n'a pas la même aisance à utiliser un ordinateur. Faire un bilan des connaissances et des habiletés de chacun afin de mettre en place les mesures nécessaires pour favoriser l'apprentissage et l'adoption de GLCP. En général, cela prend une saison pour que tout le personnel maîtrise GLCP. L'implantation progressive sur quelques années est une manière sûre d'atteindre les objectifs fixés. Le personnel devient de plus en plus responsabilisé et imputable de ses actions. La qualité de la saisie des données devient très importante. Il en est de même pour le respect des procédures de travail.

RECONNAÎTRE LES EFFORTS - Le succès du projet informatique de la zec passe par le succès de chacun des membres de l'équipe à utiliser le nouveau système. En relevant le défi du changement, le personnel s'implique, s'investit, s'entraide et partage ses connaissances. La qualité des données est constamment rehaussée. Plus les utilisateurs maîtrisent GLCP, plus ils deviennent productifs. Le service à la clientèle s'améliore. Le personnel alimente la base de données de la zec. Cette information permet de prendre les meilleures décisions pour le développement de la zec. Le personnel apporte beaucoup de valeur à la zec, c'est important de le reconnaître.

PRÉVOIR DES MESURES D'URGENCE - Période de fort achalandage, défaillance d'équipement, bogue informatique ou panne électrique sont des imprévus qui peuvent empêcher l'utilisation de l'ordinateur. Le travail «à la mitaine» permet la poursuite des opérations en attendant que la situation revienne à la normale. Lorsque l'ordinateur est à nouveau fonctionnel, l'information «papier» sera saisie dans le système.

ÊTRE PRO-ACTIF - Soyez pro-actif et faites le premier pas vers le Poste d'Accueil Virtuel! Il suffit de contacter Zecs Québec qui nous fera part de votre intérêt par la suite. Tous ensembles vers la zec de demain!



LES OUTILS DE SAINTE GESTION

Confiez vos tâches administratives aux outils GLCP
des outils simples, complets et efficaces

Vous comprendre et vous soutenir



Décision de classification 2011 de la CSST

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le 26 octobre dernier, la CSST nous informait que la décision de classification 2011 serait envoyée à tous les employeurs vers le début du mois de novembre 2010.

Une pochette d'information virtuelle est disponible depuis et regroupe les fichiers des lettres, décisions et publications utilisées dans le cadre de l'envoi annuel de la décision de classification. Vous pouvez y accéder en vous rendant à l'adresse suivante :

www.csst.qc.ca/ASP/Classification/classification_2011.htm

La pochette comprend : les lettres d'accompagnement qui informent les employeurs des nouveautés; les

modèles des décisions de classification avec taux de versement périodique; ceux sans taux de versement périodique (par exemple, pour les employeurs ayant une protection personnelle); les modèles du détail du calcul du taux de versement périodique; les publications en lien avec la classification.

Une nouveauté concernant le mode de paiement de la prime d'assurance : le taux de versement périodique. Ce taux servira au calcul de versements périodiques que l'employeur devra effectuer en 2011 auprès de Revenu Québec pour acquitter sa prime d'assurance.

Attention aux résidus de la combustion du propane

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Un homme a trouvé la mort à l'intérieur de son chalet sur l'un des territoires de zecs cet été. Le villégiateur semble avoir succombé à l'inhalation de monoxyde de carbone, selon les dires du journal Le Quotidien de Chicoutimi. Une odeur de fumée embaumait les lieux.

Fuite de monoxyde de carbone – Il est possible de prévenir ce genre de fuite grâce à un détecteur de monoxyde de carbone à batterie. Le directeur général de l'entreprise Solugaz, à Saguenay, a fourni cette explication au journaliste Stéphane Bégin : « Il faut savoir qu'une fuite de propane, si aucune explosion ne se produit, ne peut faire mourir quelqu'un. Le propane peut être désagréable à sentir, mais il n'y a pas de danger pour la santé. Par contre, les résidus de la combustion du propane, le monoxyde de carbone, peuvent causer des dommages importants. Il ne faut pas oublier que c'est inodore et que c'est mortel. Ces résidus proviennent

normalement du frigo et de la cuisinière au propane, qui n'ont pas besoin d'être munis d'une sortie extérieure. »

« La différence entre les installations dans les chalets et les résidences en ville, c'est que tout est réglementé en ville. La responsabilité revient souvent à la compagnie de gaz. On vérifie donc régulièrement les fuites potentielles dans les conduites. Mais en forêt, ce sont souvent les villégiateurs eux-mêmes qui procèdent aux installations et il peut arriver que des fuites ne soient pas détectées. »

Si une fuite n'est pas toujours facile à localiser, l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone et même de feu peut sauver des vies. On peut en obtenir un pour 40 \$ ou 75 \$.

Source : Stéphane Bégin du journal Le Quotidien de Chicoutimi

Maladie débilitante chronique des cervidés Vidéo en ligne accessible sur le site du MRNF

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a produit une vidéo qui montre aux chasseurs comment dépecer une carcasse, étape par étape, afin d'éviter l'introduction de la MDC au Québec et la propagation de celle-ci. Pour visionner la vidéo : www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/mdc-video.jsp

Tables GIRT

Les tables GIRT : à quoi ça sert?

Marie-Hélène Ouellet-D'Amours – marie-helene.ouellet-damours@zecquebec.com

La gestion intégrée des ressources et du territoire (la GIRT) est un grand concept qui génère bien des interrogations. Mais dans le contexte des gestionnaires de zecs, que signifie-t-il?

La planification de l'aménagement forestier changera dramatiquement d'ici quelques années : alors qu'elle était effectuée jusqu'ici par l'industrie forestière, ce sera dorénavant le ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) qui s'en occupera. En région, la planification se fera par des groupes de partenaires et d'utilisateurs du territoire, appelés « tables GIRT ». Par exemple, une table GIRT pour un territoire donné regroupe non seulement les gestionnaires de zecs, mais aussi ceux des pourvoies, des réserves fauniques, les industriels de la foresterie, les municipalités, les communautés autochtones, les organismes de gestion de l'eau et de l'environnement, les clubs de récréation en forêt (clubs de motoneige, par exemple), les associations de trappeurs, les associations de villégiateurs et bien d'autres. Tout ce beau monde devra faire valoir ses préoccupations pour que la table GIRT aboutisse à des

décisions, par exemple où et quand se feront les coupes forestières sur le territoire... Un défi de taille!

Il faut savoir que la nouvelle stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF), qui sera mise en place progressivement entre 2011 et 2013, relègue une grande partie des décisions en région, particulièrement aux tables GIRT. Il faut donc s'attendre à ce que les grands perdants de cette nouvelle stratégie soient les organismes qui ne disposent pas de représentants professionnels régionaux pour défendre leurs préoccupations.

Lors du dernier congrès 2010, le manque de représentation professionnelle aux tables GIRT pour les zecs inquiétait déjà et une rencontre avait eu lieu pour évaluer la situation. Depuis, quelques régions ont pris des initiatives afin de se pourvoir de ressources humaines qui pourront représenter leurs intérêts sur les fameuses tables GIRT. L'avis est donc lancé aux regroupements régionaux des gestionnaires de zecs qui n'auraient pas encore pris les moyens de se munir de techniciens, de biologistes ou d'ingénieurs forestiers: mieux vaut prévenir que guérir!

La gestion intégrée : L'exemple de la région de Québec

Jean-Philippe Guay – Jean-philippe.guay@zecquebec.com

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle loi sur les forêts, le processus de gestion intégrée a bel et bien débuté et commence à se faire sentir en région. Pour la plupart des territoires, l'établissement des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) est amorcé. C'est du moins le cas pour la région de Québec. Les assemblées de formation des tables de Charlevoix et de Portneuf ont eu lieu au mois de novembre et les délégués qui représenteront les zecs ont été nommés. Il s'agit respectivement de messieurs Mathias Dufour de la zec du Lac-au-Sable et Gaétan Hamel de la zec de la Rivière-Blanche. De plus, de manière à être le plus efficace possible dans notre représentation sur ces tables, nous avons demandé d'obtenir un siège d'observateur. L'obtention de ce siège permettrait entre autres au professionnel de l'association régionale de Québec d'assister aux rencontres et de conseiller nos représentants officiels au besoin.

Avec toute la flexibilité allouée aux Conférences régionales des élus (CRÉ) dans la mise en place de la gestion intégrée, le mode de fonctionnement des tables de GIRT peut grandement varier d'une région à l'autre. Dans la région de Québec, la CRÉ présente un système intéressant. Elle propose la formation d'un sous-comité de la table de GIRT, appelé « comité d'experts en planification ». Malgré que son mandat ne soit pas encore parfaitement défini, son rôle serait d'assister le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) dans le développement des stratégies d'aménagement et de l'accompagner dans la réalisation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI). La présence d'un professionnel sur ce comité est très stratégique pour les zecs de la région de Québec. Ce comité aura comme principal avantage d'être en lien direct avec les représentants de la table de GIRT, ce qui devrait assurer une meilleure prise en compte des

Tables GIRT

La gestion intégrée : L'exemple de la région de Québec (suite)

préoccupations exprimées lors du processus de planification. De plus, il s'agit d'une opportunité supplémentaire pour influencer concrètement les pratiques forestières sur vos territoires.

Dans un système comme celui des tables de GIRT, le bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs dépendront beaucoup de l'implication des représentants autour de

la table. N'oubliez pas une chose, chaque table est souveraine, c'est-à-dire que le pouvoir de décision et de changer les choses est entre les mains de ceux qui nous représentent. N'hésitez pas à consulter vos professionnels pour vous appuyer et vous conseiller, ils sont là pour ça!



SOLENO

**LE SEUL À VOUS OFFRIR
un service de transport RAPIDE
avec BRAS ARTICULÉ**

Fabriqués au Québec :

- Ponceaux en PEHD
- Ponceaux d'acier
- Géotextiles

www.soleno.com **1.800.363.1471**

Forêts de proximité

Les forêts de proximité : opportunités ou conflits à l'horizon?

Jean-philippe Guay – jean-philippe.guay@zecquebec.com

Depuis quelques temps, on entend beaucoup parler des forêts de proximité. Toutefois, ce concept reste encore flou et peu de gens savent vraiment de quoi il est question. Actuellement, il semble y avoir une forte volonté de la part du MRNF de mettre en place un nouveau modèle de tenure adapté aux forêts qui sont près des communautés. Bien que ce concept reste à définir et à circonscrire, on le retrouve dans la nouvelle *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. On y décrit la forêt de proximité comme un territoire destiné à des projets de développement socio-économique pour une localité ou une région. Jusqu'à présent, cette notion semble associée aux municipalités et aux communautés autochtones.

En ce moment, l'inquiétude envers ce nouveau concept est palpable dans le milieu faunique. Devant l'inconnu, une question se pose : quelles conséquences aurait l'implantation de forêt de proximité dans une région pour les zecs? Ce que nous savons est que l'implantation d'une forêt de proximité engage, entre autre chose, le transfert de la gestion forestière à une municipalité ou une communauté autochtone. Toutefois, la gestion de la faune et de la villégiature pourrait-elle aussi être déléguée à la municipalité?

Pour alimenter la réflexion, Solidarité Rurale a organisé un colloque portant sur les forêts de proximité. Celui-ci s'est tenu à l'Université Laval, le 17 novembre dernier et

nous y avons participé. Selon les présentations et discussions, plusieurs régions du Québec ont déposé des demandes de création de forêt de proximité. De plus, il existerait déjà plusieurs exemples de forêt communautaire au Québec et ailleurs au Canada qui pourraient s'apparenter à une forêt de proximité. À titre d'exemple, on retrouve la Forêt de l'Aigle, la Forêt de Normandin ou encore la Forêt Communale de Mont-Carmel. De ces modèles, certains semblent avoir un bon historique de collaboration avec les zecs.

Finalement, le MRNF a quant à lui promis de présenter un document explicatif sur les forêts de proximité au début de la prochaine année. Les consultations publiques qui en découleront seront le moment pour faire entendre nos préoccupations vis-à-vis ce futur concept. D'ici là, soyez à l'affût, certains projets de forêt de proximité pourraient peut-être s'effectuer sur vos zecs!



DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 06 - Laurentides : Un projet de spatialisation est en cours afin de documenter l'utilisation des territoires de zecs des Laurentides, selon une approche par sous-bassins versants. Cet outil serait ensuite mis en ligne afin d'être intégré à même le système d'enregistrement.

M. Jean-Marc Bélanger



Regroupement 07 - Outaouais : L'Association des zecs de l'Outaouais pourrait bien prendre de l'expansion en agrandissant son territoire. En effet, trois zecs ont manifesté l'intérêt de se joindre au regroupement de la régionale. Plusieurs discussions sont en cours et rien n'est décidé. « Beaucoup de points sont à évaluer et plusieurs décisions restent à prendre. » M. Georges Brazeau.

M. Georges Brazeau



Regroupement 09 - Côte-Nord : Le conseil d'administration de la régionale de la Côte-Nord s'est réuni le 19 octobre dernier. Le CA a ainsi prévu que la régionale serait présente au prochain *Salon chasse et pêche* qui aura lieu au Centre de foire de la Ville de Québec au mois de mars 2011 ainsi qu'à celui de Baie-Comeau au mois de mai 2011. C'est avec une certaine fierté que le regroupement exposera son nouveau matériel promotionnel.

M^{me} Julie Tremblay



LA GESTION DU CAMPING DANS LES ZECs : À QUELLE PORTE COGNER?

Dans son bulletin de mars 2010, Zecs Québec attirait notre attention sur le cas d'une municipalité régionale de comté (MRC) qui mettait de l'avant une réglementation visant, notamment, à contrôler la taille des roulottes utilisées à des fins de camping dans les zecs.

Cette intrusion des MRC dans la gestion du camping en territoire sous gestion soulève une question : à quelle porte cogner pour la pratique de cette activité sur le territoire d'une zec ? Question simple direz-vous ? Certes, mais la réponse est plus complexe et nuancée...

Au « Secteur Faune » du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune?

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (ci-après le « ministre ») peut autoriser, en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, un **Organisme gestionnaire de zec (OGZ)** à procéder à des améliorations ou constructions sur le territoire d'une zec et y organiser la pratique d'activités récréatives. C'est en vertu de ces autorisations que les OGZ ont traditionnellement aménagé des terrains de camping sur le territoire des zecs.

En dehors des terrains de camping, les OGZ peuvent également tarifier l'activité de camping sur le reste du territoire de la zec, dans la mesure où un plan de développement d'activités récréatives a été approuvé par le ministre. Cette autorisation est-elle suffisante ou la seule requise ?

Au « Secteur Territoire » du MRNF?

La *Loi sur les terres du domaine de l'État* permet au ministre d'autoriser, conformément aux règlements adoptés par le gouvernement, « l'occupation provisoire » d'une terre qui fait partie du domaine de l'État. Un permis de séjour d'une période d'au plus sept mois peut être demandé au ministre pour la pratique du camping sur les terres du domaine de l'État. C'est le Secteur Territoire du MRNF qui gère les demandes relatives à l'occupation du territoire.

Les zecs étant situées sur des terres du domaine de l'État, doit-on cogner à la porte de la direction générale des affaires stratégiques et du territoire ? Un territoire sous gestion d'une zec demeure-t-il une terre du domaine de l'État au sens de la Loi ?

Aux portes des MRC?

La majorité des zecs sont situées en territoire non organisé. Les MRC ont les pouvoirs que leur confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur les compétences municipales* à l'égard de ces territoires, au même titre que les pouvoirs qu'ont les municipalités locales à l'égard du territoire municipalisé.

Une MRC détient certains pouvoirs réglementaires, notamment eu égard au zonage, lequel lui permet de « régir l'emplacement et l'implantation des maisons mobiles et des roulottes ». Celles-ci possèdent également certains pouvoirs relatifs à « l'utilisation de véhicules ou de roulottes à des fins d'habitation ou de commerce ».

On cogne donc également à la porte des MRC ? Ont-elles juridiction sur les zecs ? Si oui, qui doit voir à l'application de ses règlements ?

Conflits potentiels?

Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une analyse exhaustive, il apparaît à première vue que plusieurs sources législatives confèrent des pouvoirs à différents acteurs à l'égard du camping avec équipement mobile sur le territoire des zecs.

Au-delà de la confusion que peut créer un tel cadre juridique, de réels conflits pourraient en résulter. Pour en revenir à notre introduction, la taille des roulottes sur un terrain de camping en zec pourrait, par exemple, faire l'objet de plusieurs normes : celles édictées par une MRC et celles déterminées par un OGZ. Si ces normes sont contradictoires, laquelle respecter ? La présence de tels conflits commandera une analyse au cas par cas qui visera à mettre en parallèle les conditions des diverses autorisations émises par le ministre et le contenu des règlements municipaux adoptés.

Commentaires

Le gouvernement provincial a souvent légiféré pour régler les problèmes de conflit qui pourraient survenir entre une loi provinciale et le règlement d'une municipalité ou simplement entre les dispositions de lois provinciales distinctes. Aucune disposition législative n'existe à l'heure actuelle à cet égard dans les lois pouvant trouver application sur le territoire des zecs.

Il apparaît qu'une intervention législative visant à mieux délimiter les pouvoirs des différents acteurs relativement au camping sur le territoire des zecs serait souhaitable. Une telle intervention pourrait éviter de futurs débats judiciaires résultant de conflits de normes et fournirait une autonomie de gestion plus claire aux gestionnaires de zecs. Cela permettrait de dégager la véritable intention du législateur quant à la gestion de certaines activités sur le territoire des zecs qui semblent a priori faire l'objet de trois juridictions potentiellement conflictuelles.



S.E.N.C.R.L., AVOCATS

M^e Bruno Sylvestre, avocat.
Langlois Kronström Desjardins,
S.E.N.C.R.L.
bruno.sylvestre@lkd.ca
www.lkd.ca
Ligne directe : 418-650-7911

¹ DUPLESSIS, Yvon et HÉTU, Jean (2010), Droit municipal : *Principes généraux et contentieux*, Éditions CCH, p. 8 453.

La relève

La zec Jaro initie 40 jeunes à la chasse au cerf de Virginie

Source : Gilles Paquet, directeur général de la zec Jaro

Les 27 et 28 novembre dernier, une quarantaine de jeunes de la région de Chaudière-Appalaches s'initiaient à la chasse au cerf de Virginie, et ce, grâce au programme *Jeunesse Nature* de la zec Jaro, en Beauce.

Ces jeunes, nouvellement certifiés et choisis par tirage au sort, étaient accompagnés par un mentor expérimenté pour les conseiller. Un encadrement spécial a été prévu pour leur enseigner les rudiments de la chasse, mais aussi pour leur apprendre tout ce qu'il faut savoir pour pratiquer cette activité en toute sécurité.

La chasse au cerf de Virginie génère chaque année des retombées économiques importantes dans la région de Chaudière-Appalaches qui elles, selon les chiffres de 2007, avoisinaient les 13,4 M\$. Notons que Chaudière-Appalaches demeure la région en importance, après la Montérégie, à être

fréquentée par les adeptes de la chasse au cerf du Virginie du Québec.

Depuis les débuts du programme *Jeunesse Nature* en 2005, grâce à des partenaires comme le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), les bénévoles de la Société beauceronne de gestion faunique (SBGF) auront initié près de 200 jeunes à la chasse.





La relève

À partir du 26 décembre 2010, sur la zec Jaro : pêche sur la glace et projet d'initiation massive de jeunes.

Source : Gilles Paquet, directeur général de la zec Jaro

Grâce au programme *Jeunesse Nature* de la Société beauceronne de gestion faunique incorporée (SBGF) appuyée financièrement par le programme de réinvestissement dans la faune 2010-11 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la zec Jaro en Beauce initiera gratuitement 400 jeunes à la pêche sur la glace lors de la prochaine saison hivernale.



Groupe de jeunes initiés à la pêche pendant la relève 2010.

À partir de la mi-janvier, l'organisme accueillera hebdomadairement un groupe de 50 jeunes, sur une période de 8 semaines consécutives, lors des jeudis relève. La période d'inscription des groupes sur le site Internet de la zec Jaro (www.zecjaro.qc.ca) qui s'est terminée le 30 novembre dernier a permis d'enregistrer plus de 20 groupes et classes de jeunes, soit tout près de 800 enfants. Comparativement à l'an passé, où 200 jeunes avaient été initiés, les groupes gagnants de 2011 recevaient

leur réponse plus tôt cette année afin de leur donner la chance de se préparer pour cette activité. Cette sortie comprendra, entre autres, un droit de pêche sur le Lac des cygnes à partir de cabanes chauffées, un ensemencement spécial de truites mouchetées et l'expérience de moniteurs spécialisés. La période du dîner permettra à l'organisme d'offrir une information détaillée sur la biologie de la truite mouchetée, le tout dans le confort du chalet du Refuge du Cerf, localisé à seulement 300 pieds du Lac des cygnes.

C'est donc le 26 décembre dernier que la zec Jaro commençait sa 18^e saison de pêche sur la glace à la truite mouchetée. Les gens pourront pratiquer cette activité de plein air du 26 au 30 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier et profiteront d'un ensemencement spécial, le 26 décembre. Toujours grâce à la collaboration du programme *Jeunesse Nature*, pendant la période des fêtes, les droits de pêche seront gratuits pour les jeunes de moins de 12 ans accompagnés d'un pêcheur adulte.

Après le temps des fêtes, la pêche blanche sera ouverte les vendredis, samedi et dimanche ainsi que pendant la relâche scolaire. De plus, la deuxième édition du Festival familial de la pêche blanche se tiendra les 18, 19 et 20 février.

Depuis maintenant 18 ans, la pêche sur la glace à la zec Jaro est devenue une destination pêche et plein air très apprécié des amateurs de la région. L'activité est accessible à tous avec équipement et service sur place. Dix cabanes à l'état neuf munies d'un poêle à bois sont installées sur le lac. Les visiteurs peuvent aussi bénéficier d'un sentier de raquettes autour du lac ainsi que de la montagne à feu permettant d'avoir une belle vue panoramique du territoire.

L'ENCAN FAUNE ET NATURE CHEVROLET AU PROFIT DE LA RELÈVE

Préparez votre saison 2011!

Entre le 16 février et le 16 mars 2011, naviguez sur le www.fondationdelafaune.qc.ca/encan et obtenez des forfaits de pêche, de chasse, de villégiature et des produits pour vos activités de plein air à des prix incomparables! Aucune taxe à payer sur vos achats, même sur notre produit vedette : un camion Chevrolet Silverado 2011 offert par l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec!

Pour la relève

L'Encan faune et nature est réalisé par la Fondation de la faune du Québec, en collaboration avec ses partenaires du milieu faunique, dont Zecs Québec. Cette activité vise à recueillir des fonds pour des projets incitant les jeunes à découvrir la richesse de notre faune par des activités telles que la pêche, la chasse, le piégeage et l'observation de la faune. Par exemple, en 2010, Zecs Québec a réalisé une activité d'initiation à la pêche pour 40 jeunes immigrants de 12 à 17 ans et leurs parents dans la zec Jaro grâce aux fonds recueillis par l'Encan.

Du 16 février au 16 mars, visitez l'Encan régulièrement et misez sur la relève!
www.fondationdelafaune.qc.ca/encan

LE CALENDRIER 2011 DE LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Procurez-vous le calendrier 2011 de la FFQ et découvrez la biodiversité du fleuve Saint-Laurent en douze tableaux.

Avec ses milieux humides, son chapelet d'îles, ses grands lacs d'eau douce, ses rapides, ses eaux saumâtres puis salées, le Saint-Laurent offre des habitats riches et variés à la faune. Ce patrimoine naturel, unique au monde, nous appartient.

Contribuez vous aussi à la sauvegarde de notre biodiversité en faisant un don à la FFQ. Un exemplaire gratuit du calendrier vous sera remis en remerciement de votre don.

Pour plus d'informations :
<http://www.fondationdelafaune.qc.ca/aide/calendrier/>



L'ENCAN

FAUNE ET NATURE



CHEVROLET

AU PROFIT DE LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Préparez votre saison 2011 !

Du 16 février au 16 mars, magasinez sur www.fondationdelafaune.qc.ca/encan, et obtenez des forfaits de pêche, de chasse, de villégiature, et des produits pour vos activités de plein air à des prix incomparables ! Plus de 100 lots offerts ! Inscrivez-vous dès maintenant !



RDS



CHEVROLET

En collaboration avec RDS et l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec

LOT VEDETTE - Silverado LS 2011 de Chevrolet 4 x 4 à cabine multiplace et moteur V-8

Le modèle illustré peut différer du modèle offert.

Parc national Jacques-Cartier, J.-P. Huard, Sépaq

Cet espace a été offert par la Fédération de gestionnaires de zecs du Québec, partenaire de l'Encan faune et nature



Fondation de la faune du Québec